



LIGUE RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

L'AMOUR DU JEU

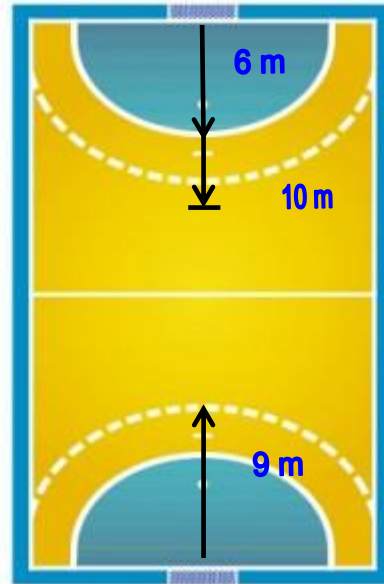
RÈGLEMENT FUTSAL LIGUE RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

POUR LES GARÇONS CATÉGORIES : U13-U15-U17.
POUR LES FILLES, CATÉGORIES : U13F-U14F-U15F ET U16F-U17F-U18F



TERRAIN DE JEU :

- Terrain de hand-ball (intérieur ou extérieur).



EQUIPEMENTS JEUNES OBLIGATOIRES

- 1 Maillot numéroté
- 1 short
- 1 paire de chaussettes
- 1 paire de protège tibias
- 1 paire de chaussure sport en salle

EQUIPEMENTS INTERDITS

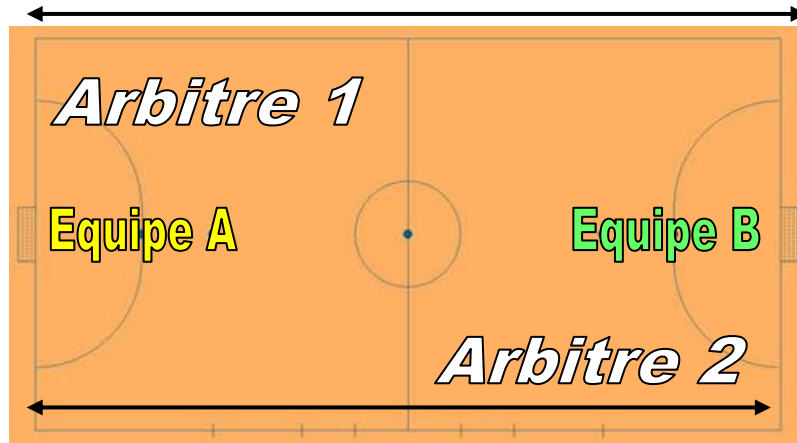
- Collant ou bas de survêtement pour les joueurs de champ
- Cuissard de couleur différente à la couleur dominante du short

LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE OBLIGATOIRE POUR ORGANISER UN TOURNOI :

- Ballon spécifique futsal de taille 4.
- Chronomètre général (visible de tous) sans arrêt du chronomètre aux sorties du ballon.
- Un «chevalet papier» pour le décompte de fautes. Objectif : sensibiliser les éducateurs et les joueurs au décompte de faute collective.
- Optionnel : la table de marque automatique, type panneau de basket.

ORGANISATION MATÉRIELLE, MOYENS HUMAINS ET ARBITRAGE :

- 2 responsables de la table de marque, proposés par le club organisateur ou 2 dirigeants des 2 équipes qui jouent.



Equipe A joueurs assis
et 1 éducateur

2 responsables « dirigeant » du
club organisateur

Equipe B joueurs assis
et 1 éducateur

TABLEAU DES TEMPS DE JEU

PAR CATÉGORIE SUR JOURNÉE OU TOURNOI :

Catégories garçons	Temps de jeu	Catégories filles
U13	Tournoi = 50' Match sec = 2 x 20'	U11F-U12F-U13F
U15	Tournoi = 60' Match sec = 2 x 20'	U13F-U14F-U15F
U17	Tournoi = 60' Match sec = 2 x 25'	U16F-U17F-U18F



NOMBRE DE JOUEURS

- 5 dont le gardien.
- Nombre de remplaçants = 3 pour un tournoi ou 7 sur un match sec

LA GESTION DES REMPLAÇANTS

- Remplacement à tout moment de la partie dans la zone des 5 mètres comme au hand (ballon en jeu ou non en jeu).
- Les changements s'effectuent dans la zone de remplacement.
- Chasubles obligatoirement mises (portées) par les remplaçants.
- Le joueur remplacé doit être sorti du terrain pour que le joueur remplaçant rentre sur l'aire de jeu.
- Pour réguler ce temps de remplacement, le remplaçant a une chasuble qu'il donne au joueur remplacé.

LES FAUTES SANCTIONNABLES PAR UNE FAUTE COLLECTIVE ET UN COUP FRANC DIRECT

- Tous les coups francs sont comptabilisés par des fautes collectives (également les contestations du banc et des joueurs-test pour la saison 2014-2015).
- Remise à zéro des fautes collectives à la mi-temps.
- G-Franc à 9 mètres (U13) et 10 mètres (U15-U17) (sans mur, gardien à 5 mètres minimum) à partir de la énième faute collective dans une mi-temps (cf tableau page suivante).
- Les fautes suivantes sont également sanctionnées par un G-Franc.



Les fautes collectives :

- Pas de contacts (définition du contact : interférer avec un adversaire pour se procurer le ballon en touchant le joueur avant le ballon).
- Tacles interdits y compris pour le gardien de but.
Il y a application de règle de l'avantage (comptabilisation des fautes collectives).
- Parler à l'arbitre et contestations : coach ou joueur.
- Gestes d'énervement.

Tableau du nombre de fautes collectives par mi-temps :

Temps de jeu	Nombre de fautes collectives maximum (sans sanction)	G-Franc
6 minutes	2 fautes	à la 3 ^{ème} faute
8 minutes	2 fautes	à la 3 ^{ème} faute
10 minutes	3 fautes	à la 4 ^{ème} faute
12 minutes	3 fautes	à la 4 ^{ème} faute
13 minutes	3 fautes	à la 4 ^{ème} faute
15 minutes	3 fautes	à la 4 ^{ème} faute
17 minutes	4 fautes	à la 5 ^{ème} faute
20 minutes	4 fautes	à la 5 ^{ème} faute
25 minutes	5 fautes	à la 6 ^{ème} faute

COUP DE PIED DE RÉPARATION (PÉNALTY)

- U13 U15 U17 = Point de réparation à 6 mètres (Zone terrain de hand).
- Joueurs adverses et partenaires à 5 mètres
- Le gardien a les pieds sur sa ligne de but



G- FRANC

- U13 = Point de réparation à 9 mètres
- U15 = Point de réparation à 10 mètres (traçage avec scotch)
- U17 = Point de réparation à 10 mètres (traçage avec scotch)



LES LOIS DU JEU DIFFERENTES DU FOOT EXTERIEUR :

□ Stratégie du power play

L'éducateur peut décider à tout moment de la partie, de jouer avec 5 joueurs de champ :

- joueur rentrant pour le power play (voir ci-dessous)
- laisser le GDB qui fera office de «5^{ème} joueur de champ».

Au moment où le gardien sort, le joueur rentrant doit porter une chasuble différente de ses remplaçants.

A la perte de balle, le joueur portant le maillot peut ressortir pour permettre au gardien de but de réintégrer son but.



❑ **Gardien de but**

- Un gardien ne peut se saisir du ballon avec les mains suite à une passe volontaire du pied d'un partenaire (coup franc indirect sur la ligne de 6 mètres de hand dans l'axe de la faute si le gardien de but est dans sa surface de réparation quand il se saisit du ballon).
- Si le gardien s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface (coup franc direct pour l'équipe adverse à l'endroit de la faute).
- Lors d'un dégagement (6 mètres à 11), le gardien doit remettre le ballon en jeu exclusivement et obligatoirement à la main dans un délai de 4 secondes et le ballon doit sortir de la zone des 6 mètres de la surface de réparation. Si le gardien ne remet pas le ballon en jeu dans les 4mn son équipe sera sanctionnée d'un coup franc indirect sur la ligne de la surface de réparation. Si le ballon ne sort pas de la dite surface, le dégagement sera à rejouer.

- Tacle interdit pour le gardien dans les duels.
- Sur un dégagement effectué à la main, le gardien ne peut pas retoucher le ballon après sa relance sauf si un joueur de l'équipe adverse l'a touché auparavant.
- Dans une phase de jeu, l'équipe peut jouer seulement une fois avec son gardien dans sa propre moitié de terrain. Si le gardien retouche une seconde fois le ballon avant que celui-ci ait été touché par un adversaire :

Un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse à l'endroit où le gardien a retouché le ballon.

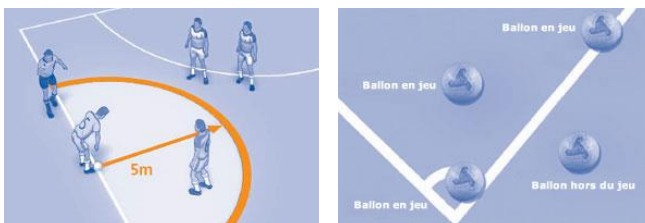
- Dans une phase de jeu, si le gardien de but se trouve dans la moitié de terrain de l'équipe adverse, il pourra jouer autant de fois qu'il le désire avec ses partenaires sans être sanctionné.

Par contre, si dans la même phase de jeu où il a échangé à plusieurs reprises le ballon avec ses coéquipiers dans la moitié de terrain de l'équipe adverse, il retourne dans sa moitié de terrain et là il reçoit une passe d'un partenaire, il sera sanctionné d'un coup franc indirect à l'endroit où il a touché le ballon. Idem s'il retourne ballon aux pieds dans sa moitié de terrain, il sera sanctionné d'un coup franc indirect à l'endroit où il a franchi la ligne médiane avec le ballon.

❑ **Coup d'envoi**

- Coup d'envoi vers l'avant et joueurs adverses à 3 mètres (derrière le rond central).
- Pas de but direct sur coup d'envoi

❑ **Rentrée de touche**

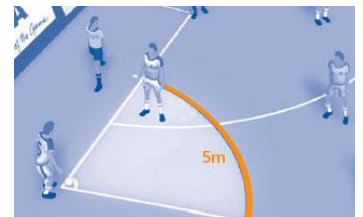


Le ballon doit sortir entièrement pour que l'équipe adverse obtienne une rentrée de touche.

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne (pieds à l'extérieur du terrain pour la prise d'élan).
 - Pas de but direct.
 - Joueurs adverses à 5 mètres.
-
- Exécution dans les 4 secondes (si elle n'est pas exécutée dans le temps imparti, le ballon est donné à l'équipe adverse). Si le ballon ne rentre pas sur le terrain de jeu et reste à l'extérieur, le ballon est donné à l'équipe adverse.
 - Rentrée de touche accordée à l'équipe adverse lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur. La rentrée de touche sera effectuée sur un côté à hauteur de l'impact.

□ **Coup de pied de coin (corner)**

- Uniquement aux pieds.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Exécution dans les 4 secondes (Si l'exécutant ne remet pas le ballon en jeu dans les 4mn, le ballon sera donné au gardien de but de l'équipe adverse qui le remettra en jeu par un dégagement à la main).



□ **But marqué**

- Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain.
- Le ballon doit franchir totalement la ligne.
- Le gardien de but ne peut pas marquer sur une relance à la main.



□ **Le hors-jeu**

- Pas de hors-jeu en futsal.



COMMISSION RÉGIONALE FUTSAL

PRÉSIDENT

GOURMAND ROLAND

04 50 03 64 69

06 60 83 14 01

roland.gourmand@gmail.com

MEMBRES

BERNE JEAN PIERRE

Port. 06 20 18 00 26

jeanpierre_berne@yahoo.fr

HESNI MOHAMMED

Port. 06 86 41 57 76

momohesni@free.fr

MARTIN GILBERT

Port. 06 18 91 49 55

gilbert.martin@numericable.com

DA CRUZ MANUEL

Port. 06 63 53 73 88

dacruzmanu@gmail.com

MIGNOT AIME

06 11 95 73 38

technique@rhone-alpes.fff.fr

MUFFAT JOLY MICHEL

06 85 43 31 16

michel.muffat@free.fr

TRACOL CATHERINE

Port. 06 82 30 68 34

2cat6@free.fr

VALLET YOHANN

CTR Développement des Pratiques

Port. 06.80.20.12.98

yohann.vallet@rhone-alpes.fff.fr

Représentants de Districts

LACQUES MAURICE (Ain)

Port. 06 81 16 73 02

maurice.lacques@orange.fr

CELDRAN CHRISTOPHE (Ain)

Port. 06 20 25 81 28

celdran.christophe@orange.fr

D'AGOSTINO DOMINIQUE (Drôme-Ardèche)

Port. 06 76 99 55 92

ddagostino@orange.fr

GALLICE ANDRE (Drôme-Ardèche)

Dom. 04 75 85 42 00

a.h.gallice@orange.fr

LAZAMI FOUAD (Isère)

Port. 06 68 74 76 14

lazami.fouad@gmail.com

MUFFAT JOLY MARIE JEANNE (Isère)

TOUNSI HABIB (Loire)

Port. 06 82 90 12 36

habib.tounsi@orange.fr

BOURLIOUX CHRISTIAN (Lyon et du Rhône)

Port. 06 30 95 35 72

c.bourlioux@yahoo.fr

BROUAT ROLAND (Lyon et du Rhône)

CAPOCASALE NICOLAS (Savoie)

BOISSON PIERRE (Haute-Savoie Pays de Gex)

Port. 06 86 20 25 26

boisson.p@sfr.fr